



## FICHE D'IDENTITE DU SITE

### **Intitulé de l'arrêté d'inscription :**

Ensemble urbain formé par le quartier Marchaux et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre, depuis la place du Champ de Mars l'avenue de Gaulle jusqu'à la rue Eumène ; la rue Eumène jusqu'à la rue des Cités ; la rue des Cités jusqu'à la rue Pierre Châtillon ; la rue Pierre Châtillon jusqu'à la rue de Dijon ; la rue de Dijon jusqu'à la place Pierre St Yves ; la place Pierre St Yves jusqu'au boulevard Laureau ; le boulevard Laureau jusqu'au boulevard F Latouche ; le boulevard F Latouche jusqu'à la place Anatole de Charmasse la place Anatole de Charmasse jusqu'à la rue de l'Arquebuse ; la rue de l'Arquebuse jusqu'à la rue de l'Arbalète ; la rue de l'Arbalète jusqu'à la rue J. et B. De Lattre de Tassigny ; la rue J. et B. De Lattre de Tassigny jusqu'à la place du Champ de Mars ; la place du Champ de Mars.

### **Modalités de l'inscription :**

Arrêté du Ministre des affaires culturelles vu la délibération de la commission départementale des sites

### **Statut de propriété au moment de l'inscription :**

Propriété publique et privée

### **Superficie :**

11 ha

### **Qualification du site :**

Site urbain historique

Caractéristiques intrinsèques : ensemble bâti, ancienne ville fortifiée médiévale

### **Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:**

Site d'intérêt paysager et historique régional

### **Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé)**

#### • **Antérieures**

Monuments historiques :

- inscription de la Tour de l'Horloge Petite-rue-Marchaux le 29 décembre 1927
- classement de la statue de la Vierge à l'enfant avec son socle 37 Grand-rue-Marchaux le 1er juillet 1932
- inscription de la Maison Chareyre contiguë à la tour de Marchaux le 26 octobre 1934
- inscription de la maison 23 Grande-rue-Marchaux le 11 décembre 1944

#### • **Ultérieures**

Monuments historiques :

- inscription du portail de l'immeuble 7 rue de l'Arquebuse le 17 février 1972
- inscription de la maison 17 rue de l'Arquebuse le 29 octobre 1975
- inscription du théâtre (façades et toitures ; salle de spectacle ; foyer ) le 12 septembre 1991
- inscription du décor intérieur de la boucherie 4 rue Guérin le 22 juin 1995
- inscription de la façade de la boucherie Saint-Louis 29 rue Guérin le 4 août 1995
- inscription de la façade de la charcuterie 1 Grande-rue-Marchaux le 27 septembre 1995
- inscription du Café de la Bourse 18 avenue du Général de Gaulle le 7 février 1996
- **Secteur sauvegardé** créé et délimité le 9 novembre 1973, PSMV approuvé le 8 septembre 1981 (concerne la partie sud-ouest et sud du site inscrit, hors emprise de l'hôpital Saint-Gabriel et quartier Marchaux)

**Autre :** Ville d'art et d'histoire

### **Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)**

Oui (fiches MH)

### **Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels**

Sans objet

### **Autre**

Ville d'art et d'histoire



## CARACTERISTIQUES DU SITE

Le cœur du site inscrit est constitué par l'ancienne ville fortifiée dite de Marchaux, ou ville basse, qui, s'est constituée à partir du 11<sup>ème</sup> siècle à l'instigation du duc de Bourgogne et de l'abbesse de Saint-Jean, au nord de la ville ecclésiastique ou ville haute, au milieu des vestiges de la cité gallo-romaine d'Augustodunum. A vocation marchande et artisanale, la ville était ceinte de ses propres remparts.



Plan de Belleforest 1875



Cadastré de 1823



Cadastré actuel

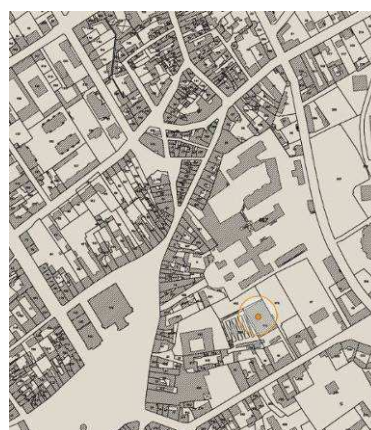
Le quartier de Marchaux a conservé son organisation urbaine de petite ville médiévale fortifiée: tracés et vestiges des remparts et tour de la Bondue, parcellaire étroit et bâti ancien dense et à l'alignement le long des rues.



Le site inscrit porte également sur la partie de la « ville moyenne » située au sud de l'ancienne ville fortifiée.



Plan de 1581



Les rues qui délimitent au nord et à l'est l'ancien champ de foire médiéval devenu au 17<sup>ème</sup> siècle la place centrale d'Autun, le Champ de Mars, présentent un parcellaire et un tissu urbain en continuité avec celui du quartier Marchaux, avec un bâti dense et à l'alignement, et un caractère commerçant et animé avec de nombreuses devantures anciennes.



Au nord de la place se dressent deux édifices publics majeurs : la mairie et un théâtre à l'italienne, bâtis au 19<sup>ème</sup> siècle.



## SON ENVIRONNEMENT

L'ensemble du site inscrit est situé à l'intérieur de l'enceinte édifiée au 16<sup>ème</sup> et au 17<sup>ème</sup> siècle qui a réuni la ville haute, la ville basse ainsi que la « ville moyenne » qui s'était progressivement constituée entre ces deux îlots médiévaux.

## SON EVOLUTION

### Utilisation et fréquentation du site

Quartiers urbains anciens devenu le cœur de la ville actuelle.

### Etat du site

L'ensemble du site présente une qualité urbaine et architecturale remarquable à l'exception de l'emprise de l'hôpital Saint-Gabriel et de quelques secteurs limités du quartier Marchaux sur lesquels ont été réalisées des opérations de rénovation urbaine.

## EVALUATION REGLEMENTAIRE

La partie sud-ouest (abords de la place du Champs de mars) et sud (abords de la rue de l'Arquebuse) du site inscrits ont été intégrés dans le périmètre du secteur sauvegardé. L'intérêt patrimonial du quartier Marchaux qui en a été exclu justifierait de la mise en place d'une AVAP.

## RECOMMANDATIONS DE GESTION

L'ancienne ville médiévale fortifiée de Marchaux mérite, bien qu'elle ait été exclue du secteur sauvegardé, de voir préservées et mises en valeur ses qualités historiques, urbaines et architecturales : maintien des tracés et du parcellaire historiques, réhabilitation et mise en valeur des constructions anciennes.